

LA PEGUERA

19 / 10 / 2024



SANT JULIÀ
DE LÒRIA

ACA CLUB

www.aca.ad

RÈGLEMENT PARTICULIER

PUJADA LA PEGUERA (COURSE DE CÔTE) - SANT JULIÀ DE LÒRIA

19 OCTOBRE 2024

ORGANISATION

1. DÉFINITION DE L'ÉPREUVE

Compétition automobile de montagne pour véhicules modernes et classiques qui aura lieu le 19 octobre 2024, soumise au présent règlement particulier et à ses compléments et annexes.

Le CSI sera d'application pour tous les aspects généraux, les questions de procédure, les réclamations et les appellations.

2. HORAIRES

Date	Heure	Activité	Lieu	
05-09-24	12.00	Publication du règlement	aca.ad	
12-09-24	12.00	Ouverture des engagements	aca.ad	
11-10-24	12.00	Clôture des engagements	aca.ad	
16-10-24	12.00	Publication de la liste des engagés	aca.ad	
18-10-24	13.00	19.00	Vérification administratives	ACA CLUB
	7.00	7.30	Vérifications administratives exceptionnelles (sur demande)	CS 141 – La Peguera
19-10-24	06.30	Ouverture accès parc concurrents	CS 141 – La Peguera	
	7.00	8.30	Vérifications techniques	CS 141 – La Peguera
	8.45		1 ^{ère} réunion des commissaires sportifs	Permanence - Départ
	9.00		Briefing	Départ
	9.15		Inspection de sécurité	CS 141 – La Peguera
	10.00		Essais 1	
	11.00		Essais 2	
	12.00		Course 1	
	13.00		Course 2	
	14.00		2 ^e réunion des commissaires sportifs	Permanence - Départ
	14.15		Publication des classements officiels	aca.ad
	À la suite		Remise des prix	Départ
À la suite		Ouverture parc concurrents	CS 141 – La Peguera	

3. COMITÉ ORGANISATEUR

Comité organisateur de l'épreuve

Président

Toni Santacreu

Enric Tarrado, Patrick Perez, Montserrat Capdevila, Josep M. Altimir, Bonaventura Esport, Gilbert Saboya, Miquel Pujal, Edith Rossell, David Fraissinet

4. PERMANENCE

- **ACA CLUB** du lundi 14 au vendredi 18 octobre
Horaire : de **9 h à 18 h**
Téléphone : **+(376) 803 400**

Pendant la course une **permanence** se tiendra à côté de la ligne de départ

Horaire : de **7 h à 15 h**
Téléphone : **+(376) 344 375**
Mail : esportiva@aca.ad
Site web : www.aca.ad

5. TABLEAU D’AFFICHAGE ET COMMUNIQUÉS OFFICIELS (EN LIGNE)

Sur le site web : www.aca.ad.

6. OFFICIELS

Responsable de l'épreuve	Joel Capdevila	Lic. NODC 014 AND
Commissaires sportifs	À confirmer	Lic.
	À confirmer	Lic.
	À confirmer	Lic.
Directeur de la course	Andreu Ribolleda	Lic. IODC 002 AND
Responsable sécurité	Jordi Serracanta	Lic. NODC 006 AND
Secrétariat de la course	Berta López	Lic. NOSC 001 AND
	À confirmer	Lic.
Relation Concurrents	David Catalan	Lic. NODC 181 AND
Commissaires techniques	Daniel Rubio	Lic. NOCT 001 AND
	Jorge Castro	Lic. NOCT 555 AND
Commissaire Arrivée	Xevi Navarro	Lic. NODC 003 AND
Responsable de presse	Paola Pereira	Lic. NSP 001 AND
Chronométrage	Miquel Naudi (TOPCRONO)	Lic. NOCR 001 AND
Médecin responsable	À confirmer	Lic.

7. IDENTIFICATION DES OFFICIELS

Officiel	Accréditation
Officiel Direction de la course	
Officiel Départ	Gilet bleu
Commissaire de route - Sécurité	Gilet orange
Officiel Médecin	Gilet blanc
Commissaires techniques	Accréditation + Gilet jaune
Relation Concurrents	Accréditation + Gilet rouge
Presse	Accréditation + Gilet vert

8. FORMULAIRE D’ENGAGEMENT

Formulaire d’engagement sur : www.aca.ad.

Les engagements seront acceptés si :

- Le formulaire est bien rempli
- Les frais d'inscription sont joints

L’organisateur se réserve le droit de refuser un engagement conformément aux dispositions de l’article 3.14 du CSI.

9. CALENDRIER DES ENGAGEMENTS

Ouverture des engagements : **05-09-2024** 12 h
Clôture des engagements : **11-10-2024** 12 h ou lorsque le nombre maximum de participants est atteint.

10. DROITS D'ENGAGEMENT

Droits d'engagement / Avec acceptation de la publicité obligatoire de l'organisateur	220 €
Droits d'engagement / Sans acceptation de la publicité obligatoire de l'organisateur	440 €

11. NOMBRE D'ENGAGÉS

40 véhicules maximum

12. REMBOURSEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement seront remboursés:

- Si l'engagement est refusé par l'organisateur.
- Si la course est annulée.
- Si les concurrents se retirent de la course avant le jour de clôture des engagements.

13. ASSURANCE

L'assurance contractée par l'organisateur couvre les garanties exigées par l'ACA CLUB pour cette année conformément à la réglementation applicable.

VÉHICULES ADMIS

14. VÉHICULES ADMIS

Tous les types de véhicules de compétition homologués pour les courses de côte sont autorisés à participer.

15. SÉRIES ET GROUPES

Véhicules autorisés ACA CLUB

SÉRIE PRODUCTION

Groupe F2000
Groupe FC/FS
Groupe N/FN
Groupe A/FA
Groupe GT Sport
Groupe GTTS

SÉRIE SPORT

Groupe CM/CN
Groupe D/E
Groupe E2SC

SÉRIE VHC - ACA

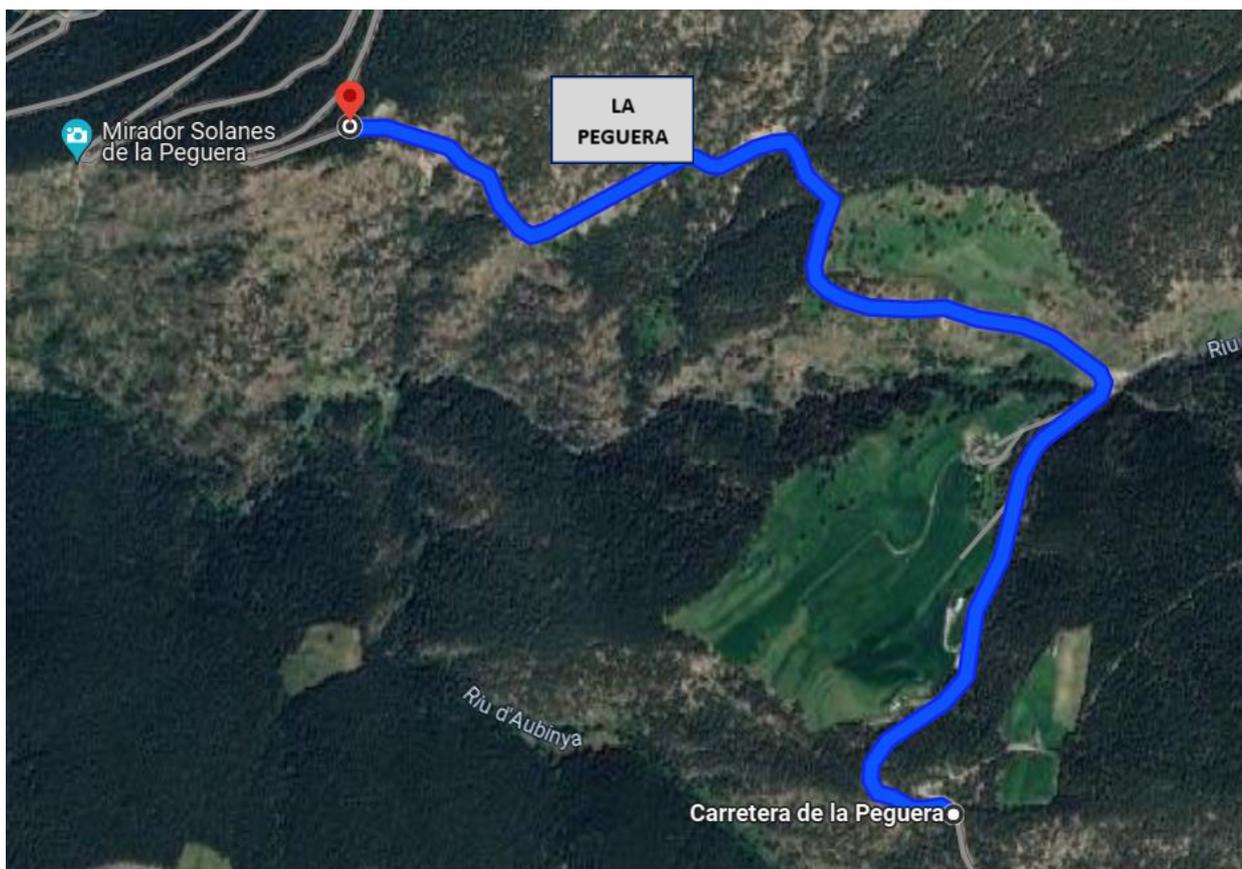
Groupe PRE 98
Groupe PRE 90
Groupe PRE 85
Groupe PRE 81
Groupe PRE 75
Véhicules FIA Classiques

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

16. PARCOURS

La 1ère Pujada la Peguera (course de côte) à Sant Julià de Lòria aura lieu sur la route CS-141 à La Carretera de la Peguera, direction la station de ski de La Rabassa - Naturland, dans le secteur compris entre le km 7 et le km 13.

Départ :	PK 9.200
Arrivée :	PK 11.650
Longueur :	2 450 m
Altitude Départ :	1 663 m
Altitude Arrivée :	1 780 m
Pente moyenne :	6 %



17. PARC CONCURRENTS

Le parc des concurrents sera situé à 300 mètres de la ligne de départ sur la Carretera de la Peguera.
Heure d'ouverture : **6 h 30**

18. DÉPART

Le départ sera situé au PK 9.200 de la Carretera de la Peguera.



19. ARRIVÉE

L'arrivée sera située au PK 11.650 de la Carretera de la Peguera.



20. PARC FERMÉ

Le parc fermé obligatoire pour les concurrents (avec pénalisation en cas d'absence) sera situé à 300 mètres de la ligne d'arrivée. Cette zone sera délimitée et contrôlée par un officiel.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

21. BRIEFING

Le briefing sera publié sur le web au tableau d'affichage sur le site : www.aca.ad
Un briefing aura lieu samedi 19 à 9 h devant la permanence de la course.
La présence et la signature de tous les pilotes sont obligatoires.

22. RECONNAISSANCES - ESSAIS

Seuls les essais décrits dans l'horaire du présent règlement de l'épreuve sont autorisés.
Les reconnaissances des spéciales sont libres, mais doivent être effectuées dans les conditions suivantes :

- Respect des règles du code de circulation en vigueur.
- Avec des véhicules modifiés ou non, mais homologués pour circuler sur la voie publique.
- Sans signes ni décorations les reliant aux véhicules de compétition.

Les véhicules ne respectant pas le code de circulation en vigueur lors des reconnaissances **PEUVENT FAIRE L'OBJET DE SANCTIONS DE LA PART DE L'ORGANISATEUR POUVANT ALLER JUSQU'À L'EXCLUSION DE L'ÉPREUVE.**

23. COURSE

Procédure de départ : Voir procédure dans le briefing écrit (publié)

Ordre de départ : **Véhicules de production**
FC, F2000, N/FN, GT Sport GTTS
Véhicules sport
D/E, CM/CNF/CN, E2SC
Véhicules VHC

Pilotes : Les pilotes doivent rester à disposition de direction de la course pendant toute la course.

24. PARC FERMÉ

Le parc fermé sera situé à 300 mètres de la ligne d'arrivée, au al PK 9.3000 de la Carretera de la Peguera.
Tous les véhicules doivent se présenter à **la fin de la course 2.**
Le parc fermé sera ouvert à l'issue du délai de 30 minutes prévu pour les réclamations.

25. RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS

Plan de travail des relations avec les concurrents. Les officiels seront présents au moins :

- Lors des vérifications administratives et techniques
- À la permanence de la course
- Au départ
- À l'arrivée
- Au parc fermé

VÉRIFICATIONS

26. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

Lieu :	Automòbil Club d'Andorra	Exceptionnelles : Carretera de la Peguera
Date :	Vendredi 18 octobre 2024	Samedi 19 octobre
Heure :	De 13 h à 19 h	De 7 h à 7 h 30
Responsable :	Berta López	
Téléphone de contact :	(+376) 344 375	
Documentation :	Licence du pilote + Permis de participation (pour les étrangers : de leur ASN) Documentation du véhicule Passeport technique	

27. NUMÉRO ET PUBLICITÉ

NUMÉROS (donnés par l'organisateur)

Numéros avec publicité obligatoire

Portes avant, droite et gauche

28. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES

Lieu : Carretera de la Peguera – Parc Concurrents
 Date : Samedi **19 octobre 2024**
 Heure : De **7 h à 8 h 30**

Éléments à réviser des véhiculesÉléments de sécurité **conformes à l'annexe J** du CSI + Pneumatiques + Numéros et publicité**Équipement à réviser des concurrents**Équipements et vêtements de sécurité **conformes à l'Annexe J** du CSI.**CLASSEMENTS DE L'ÉPREUVE****29. CLASSEMENTS**

Un classement général Scratch
 Un classement général Scratch Série Sport
 Un classement général Scratch Série Production
 Un classement général Scratch Série VHC
 Un classement par Groupe
 Un classement féminin (toutes séries confondues)
 Un classement junior (toutes séries confondues)

Le classement de l'épreuve sera basé sur la meilleure montée des deux montées de la course.

30. COUPES ET MÉDAILLES

Scratch Sport	Scratch Production	Scratch VHC	Groupe	Féminin Scratch Général Toutes séries confondues	Junior Moins de 25 ans Toutes séries confondues
<i>COUPE</i>	<i>COUPE</i>	<i>COUPE</i>	<i>MÉDAILLE</i>	<i>COUPE</i>	<i>COUPE</i>
1er	1er	1er	1er	1er	1er
2e	2e	2e			
3e	3e	3e			

En outre : **1 Trophée PEPITO MARCH** au **premier du classement général** (toutes séries confondues)**31. RÉCLAMATIONS**

Après la publication des résultats non officiels, une période de 30 minutes est prévue pour d'éventuelles réclamations. Elles sont à effectuer toujours par écrit et **soumises à une caution de 1 000 €**.
 Passé ce délai, les classements officiels seront publiés.

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Les concurrents autorisent l'organisateur à utiliser leur nom et leur image pour tout ce qui touche l'événement et lui réservent le droit exclusif de les utiliser.

Le comité organisateur désignent comme juges de facto tous les officiels et commissaires de l'événement.

Toute autre question non prévue par le présent règlement particulier sera tranchée par le Collège des Commissaires Sportifs.

Andorra la Vella, 26/8/2024